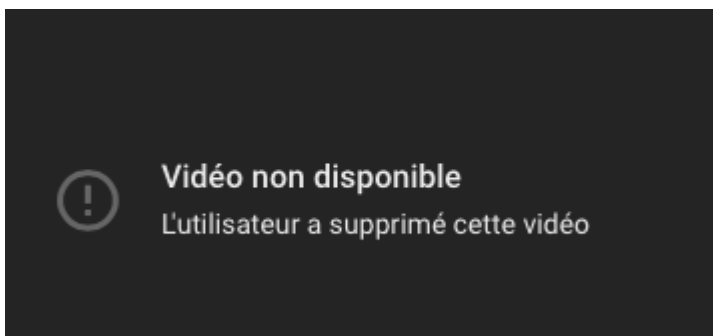


Traité d'Aix-la-Chapelle : Bernard Monot a supprimé sa video au lieu de démontrer sa véracité ! Et pourtant...

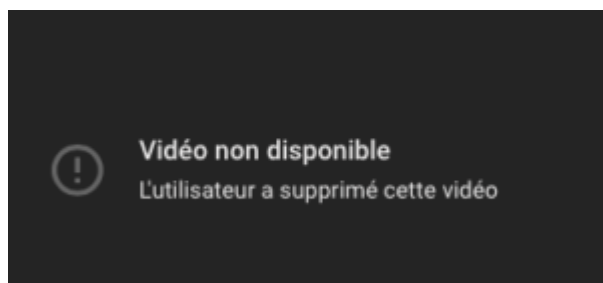
écrit par Christine Tasin | 16 janvier 2019



Je suis en pétard.

Merde à la fin, ils servent à quoi nos hommes politiques, payés par le contribuable, comme Bernard Monot, député européen, et les autres, qui ne vivent que de la politique ?

Même s'il est brillant, le minimum serait qu'il assume ses vidéos et, au lieu de se coucher devant la moindre menace de BFM, de l'Élysée, de Nicolas Dupont-Aignan et de supprimer les dites vidéos, les reniant, non ?



<http://resistancerepublicaine.com/2019/01/14/abomination-le-22-janvier-macron-abandonne-lalsace-et-la-lorraine-a-lallemagne/>

Attitude incompréhensible...

Et les autres, tous les autres, qui sont dans l'opposition, ils font quoi ?

Pourquoi faut-il que ce soit toujours nous, les Résistants à l'islamisation, qui devons, en plus, nous coltiner le gros du boulot sur l'UE, réveillant le tigre endormi, comme pour Marrakech ? On croule... lutter contre l'islam, contre l'immigration, contre l'UE, contre l'imposture écologique, sans moyens, avec juste quelques plumes de bénévoles ! Dénoncer, expliquer, faire connaître, démonter, contre-attaquer, défendre les Français et la France. C'est ce que nous faisons chaque jour, nous les islamophobes, sur quelques rares sites dédiés à cette lutte. Et nous sommes très seuls..

Une fois de plus il faut contre-attaquer face aux accusations, aux dénonciations, aux insultes, aux mensonges, aux manipulations...

<http://resistancerepublicaine.com/2019/01/16/traite-daix-la-chapelle-bfm-suce-macron-accuse-christine-tasin-de-publier-des-fake-news/>

<https://www.20minutes.fr/politique/2424043-20190115-non-traite-aix-chapelle-va-donner-alsace-lorraine-allemande>

Mais puisqu'il le faut, parce que c'est important, parce que c'est grave, je m'y colle une fois de plus... avec mon bon sens et ma capacité à comprendre ce qui est écrit, même quand c'est fait de façon obscure exprès pour dissuader Même Michu de savoir de quoi on cause. Je ne suis ni juriste, ni professionnelle de la politique... Mais pourtant il est des extraits du Traité d'Aix-la-Chapelle qui laissent pantois et que peut comprendre n'importe qui.

Le but de tout cela est, clairement, la disparition des entités France et Allemagne, plus sûrement celle de la France, appelée à disparaître dans la « grande allemande ». Partout il n'est question que de la fusion de nos pays... Il n'est plus question du tout de nos pays et de nos concitoyens, de nos

peuples...

C'est ce que nous avons métaphoriquement appelé, dans nos articles précédents sur le sujet, le retour de l'Alsace-Lorraine à l'Allemagne.

<http://resistancerepublicaine.com/2019/01/14/abomination-le-22-janvier-macron-abandonne-lalsace-et-la-lorraine-a-lallemagne/>

Extraits du Traité dans les encadrés grisés, mes commentaires dessous.

Extraits du préambule

Convaincues que le temps est venu d'élever leurs relations bilatérales à un niveau supérieur et de se préparer aux défis auxquels les deux États et l'Europe sont confrontés au XXI^e siècle, et souhaitant faire converger leurs économies et leurs modèles sociaux, **favoriser la diversité culturelle** et rapprocher leurs sociétés et leurs citoyens,

[...]

Reconnaissant le rôle fondamental de la coopération décentralisée des communes, des départements, des régions, des Länder, du Sénat et du Bundesrat, ainsi que celui de la coopération entre le Plénipotentiaire de la République fédérale d'Allemagne chargé des Affaires culturelles dans le cadre du Traité sur la coopération franco-allemande et les ministres français compétents,

Reconnaissant le rôle essentiel de la coopération entre l'Assemblée nationale et le Deutscher Bundestag, en particulier dans le cadre de leur accord interparlementaire du 22 janvier 2019, qui constitue une dimension importante des liens étroits entre les deux pays,

[...]

Non seulement ils veulent faire converger nos économies, très différentes, ce qui signifiera faire converger nos protections sociales... aïe, aïe...pour les Français mais en plus ils veulent

travailler à « favoriser la diversité culturelle »... Le pire est à craindre.

Article 2

Les deux États se consultent régulièrement à tous les niveaux avant les grandes échéances européennes, en cherchant à établir des positions communes et à convenir de prises de parole coordonnées de leurs ministres. Ils se coordonnent sur la transposition du droit européen dans leur droit national.

A quoi servent les 27 ? Que font les 25 autres pendant que 2 états, au sein même de l'UE, s'obligent à parler d'une seule voix, comme si l'Allemagne et la France n'étaient plus qu'un seul Etat, quid de deux peuples différents ? Quid de deux intérêts nationaux différents ? Quid de la souveraineté de chaque peuple ? Merkel et Macron, sans le dire, installent une Europe complètement fédérale soumise à Bruxelles avec cet accord à 2 qui sera peu à peu ouvert à d'autres, transformant une UE déjà dictatoriale en une UE absolument souveraine, où les parlements nationaux ne seront là que pour faire semblant et pour appliquer les desiderata de gens non élus. C'est déjà le cas pour 85% de nos lois, en marche vers les 100%. A quoi servent les élections en France ? A quoi servent consultations, grands débats et les gesticulations guignolesques d'un Macro devant nos maires ?

Article 3

Les deux États approfondissent leur coopération en matière de politique étrangère, de défense, de sécurité extérieure et intérieure et de développement tout en s'efforçant de renforcer la capacité d'action autonome de l'Europe. Ils se consultent afin de définir des positions communes sur toute décision importante touchant leurs intérêts communs et d'agir conjointement dans tous les cas où ce sera possible.

Rappelez-vous, Macron qui dit depuis le début qu'il faut UNE défense commune, UN Président à l'UE (il s'y verrait bien). Plus de possibilité de décider seul de compétences ô combien régaliennes, la défense, la sécurité extérieure ET MEME

INTERIEURE. Il va donc falloir l'autorisation de Merkel pour aller se battre contre les islamistes au Mali ou en Libye. Il va donc falloir l'autorisation de Merkel (ou de son successeur, peu importe) pour décider si on passe le Kärcher dans les banlieues.

Article 4

[...] les deux États, convaincus du caractère indissociable de leurs intérêts de sécurité, font converger de plus en plus leurs objectifs et politiques de sécurité et de défense, renforçant par là-même les systèmes de sécurité collective dont ils font partie. Ils se prêtent aide et assistance par tous les moyens dont ils disposent, y compris la force armée, en cas d'agression armée contre leurs territoires.[...]

[...]

Note 3 Les deux États élaboreront une approche commune en matière d'exportation d'armements en ce qui concerne les projets conjoints.

Ainsi, imaginons une révolte, une insurrection, une révolution contre Macron, Merkel aurait le droit d'entrer en France à la tête de son armée pour y rétablir Macron. Louis XVI a perdu la tête pour moins que cela.

On ne décide plus rien tout seul, même pour nos ventes d'armement... Si Merkel fait les gros yeux, Dassault va pleurer, et, avec lui, nos ouvriers du secteur qui pourront aller voir en Allemagne ce qui s'y passe.

On lira avec profit l'article de la Tribune ci-dessous qui montre la filouterie de l'Allemagne dès qu'il s'agit de « coopération ».

Ironie de l'histoire c'est un député LREM qui dénonce le loup...

Coopérations dans l'armement : la France peut-elle vraiment faire confiance à l'Allemagne ? (1/3)

La France peut-elle vraiment faire confiance à l'Allemagne en matière de politique

de défense et d'armement? Pas sûr si l'on en croit le député LREM du Finistère, Jean-Charles Larsonneur, qui jette un pavé dans la mare avec son rapport sur le programme 146 (Equiperment des forces et dissuasion) : « *L'approfondissement, sans grande publicité et, pour ainsi dire, à bas bruit, du concept de nation-cadre de l'OTAN, consiste à fédérer autour de l'Allemagne les capacités de 17 « petits » pays, ce qui risque de réduire l'intérêt des Allemands pour nos coopérations bilatérales* », a-t-il expliqué le 24 octobre à l'Assemblée nationale.

L'Allemagne se place dans une volonté de leadership en Europe dans le domaine de la défense, qu'elle a très clairement exprimé dans son Livre Blanc de 2016 et dans sa stratégie dans le domaine des technologies clés. D'ailleurs, l'un des plus influents think tank d'Allemagne, la Stiftung für Wissenschaft und Politik (SWP), synthétise parfaitement [la stratégie allemande](#). Il préconisait en août 2017 que Berlin prenne le leadership militaire de l'Union européenne, et de devenir le pilier européen de l'OTAN en raison du futur désengagement américain. «

Lire la suite ici :

<https://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/aeronautique-defense/cooperations-dans-l-armement-la-france-peut-elle-vraiment-faire-confiance-a-l-allemande-1-3-795987.html>

et dans cet article

<https://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/aeronautique-defense/armement-les-filouteries-de-l-allemande-dans-les-cooperations-avec-la-france-3-3-796482.html>

Je ne voudrais pas être trop longue, je ne ferai pas d'explication de texte de l'ensemble des 10 pages word du traité, ce qui précède servant juste à faire comprendre comment fonctionne ce traité.

Je m'attacherai à l'essentiel :

Article 5

Les deux États étendent la coopération entre leurs ministères des affaires étrangères, y compris leurs missions diplomatiques et consulaires. Ils procéderont à des échanges de personnels de haut rang. [•••]

Et voilà, la fusion des deux pays est telle qu'on pourrait bien n'avoir plus qu'une ambassade pour les deux pays à l'étranger après avoir nommé des personnes parfaitement échangeables. Ils nient la culture française et ses particularités, idem pour l'Allemande.

Article 7

[...] Les deux États s'engagent à établir un partenariat de plus en plus étroit entre l'Europe et l'Afrique [...]

Qui a parlé de politique africaine de la France ? La « France »? plus personne même ne connaîtra ce nom.

Article 8

[...] Ils agiront de concert afin de promouvoir aux Nations Unies les positions et les engagements de l'Union européenne face aux défis et menaces de portée mondiale.[...]

Note 2

L'admission de la République fédérale de l'Allemagne en tant que membre permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies est une priorité de la diplomatie franco-allemande.

Il n'est plus question de promouvoir les positions et les engagements de la France et/ou de l'Allemagne, mais ceux de l'UE... Mort des nations à l'intérieur comme à l'extérieur.

Article 13

[...] Ils entendent faciliter l'élimination des obstacles dans les territoires frontaliers afin de mettre en œuvre des projets transfrontaliers et de faciliter la vie quotidienne des habitants de ces territoires.

...]

[...] les deux États dotent les collectivités territoriales des territoires frontaliers et les entités transfrontalières comme les eurodistricts de compétences appropriées, de ressources dédiées et de procédures accélérées permettant de

surmonter les obstacles à la réalisation de projets transfrontaliers, en particulier dans les domaines économique, social, environnemental, sanitaire, énergétique et des transports. Si aucun autre moyen ne leur permet de surmonter ces obstacles, des dispositions juridiques et administratives adaptées, notamment des dérogations, peuvent également être accordées. Dans ce cas, il revient aux deux États d'adopter la législation appropriée. [•••]

Ben voyons... Des soucis pour unifier le mode de vie, le smic, l'âge de départ à la retraite, les prestations sociales... ? Il y aura un régime particulier, dérogatoire... Qui y perdra ? Qui y gagnera ? Qui sera obligé de s'aligner sur l'autre ? Devinez.

Article 14

Les deux États instituent un comité de coopération transfrontalière comprenant des parties prenantes telles que l'État et les collectivités territoriales, les parlements et les entités transfrontalières comme les eurodistricts et, en cas de nécessité, les eurorégions intéressées. Ce comité est chargé de coordonner tous les aspects de l'observation territoriale transfrontalière entre la République française et la République fédérale d'Allemagne, de définir une stratégie commune de choix de projets prioritaires, d'assurer le suivi des difficultés rencontrées dans les territoires frontaliers et d'émettre des propositions en vue d'y remédier, ainsi que d'analyser l'incidence de la législation nouvelle sur les territoires frontaliers.[•••]

Ils s'engagent également à favoriser le développement de la coopération transfrontalière en harmonisant et en simplifiant le droit en vigueur. Lorsqu'il n'est pas possible de surmonter autrement les obstacles juridiques entravant la réalisation de projetstransfrontaliers communs, l'Assemblée nationale et le Bundestag allemand promeuvent l'adoption de dispositions permettant de déroger aux règles du droit national. Ils veillent à ce que les standards en vigueur ne soient pas abaissés.

Voilà il n'y a plus de région française ni de région

allemande, il y a, tout simplement, des eurodistricts, voire des eurorégions. Avec de nouvelles lois... propres à ces régions transfrontalières n'étant plus de France mais d'Europe !

Vieux projet...

Voir cette video que j'avais enregistrée en 2012... sur les liens entre nazisme et Europe des régions... Hitler mort de rire dans sa tombe...

Article 15

Les deux États sont attachés à l'objectif du bilinguisme dans les territoires frontaliers et accordent leur soutien aux collectivités frontalières afin d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies appropriées.[•••]

Bref, l'obligation de parler allemand même dans les territoires français, fussent-ils frontaliers. Et devinez quelle sera la langue maîtresse, puisque l'UE est la créature de Berlin ? Ou comment oublier qu'on est Français et qu'on parle français avant tout. Création d'un nouveau pays sans racines, sans nation...

Article 18

Les deux États s'emploient à renforcer le processus de mise en œuvre des instruments multilatéraux relatifs au développement durable, à la santé mondiale et à la protection de l'environnement et du climat, en particulier l'Accord de Paris du 12 décembre 2015 et le Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies. [•••]

Vous remarquerez là encore qu'il n'y a plus de Français (ni d'Allemands) il n'y a plus que des « citoyens du monde », et que des préoccupations d'élites désincarnées « la santé mondiale » (ça veut dire que l'on peut faire crever de faim les nôtres sous prétexte de prendre en compte la santé des petits Chinois et d'obéir aux normes mensongères de la COP21).

Article 20

(1) Les deux États approfondissent l'intégration de leurs économies afin d'instituer une zone économique franco-allemande dotée de règles communes.[...]]

Il va donc falloir s'aligner sur l'Allemagne ? Et si on veut taxer les importations, fussent-elles allemandes, on ne pourra plus ?

Article 22

Les parties prenantes et les acteurs intéressés des deux États sont réunis au sein d'un Forum pour l'avenir franco-allemand afin de travailler sur les processus de transformation de leurs sociétés.

Frankenstein-Merkel ont décidé de transformer la société française (et allemande mais notre souci pour l'heure est la nôtre), c'est un « forum » de gens désignés qui vont décider de notre vie, de notre fonctionnement, de nos priorités, avec la rigidité teutonne.

Article 23

Des réunions entre les gouvernements des deux États ont lieu au moins une fois par an, alternativement en République française et en République fédérale d'Allemagne.
[...]

Article 24

Un membre du gouvernement d'un des deux États prend part, une fois par trimestre au moins et en alternance, au conseil des ministres de l'autre État.

Voilà, un Conseil des Ministres spécifique, qui va diriger les

deux pays, sans qu'il ait de comptes à rendre à l'Assemblée ni au peuple. Plus de souveraineté française absolue, il y aura toujours un espion, un missus dominici pour espionner et vérifier notre politique...

Article 25

[...]Les secrétaires généraux pour la coopération franco-allemande évaluent régulièrement les progrès accomplis.[...]

Et voilà l'Inquisition nommée, avec les pleins pouvoirs pour vérifier et imposer...

Article 26

Des représentants des régions et des Länder, ainsi que du comité de coopération transfrontalière, peuvent être invités à participer au Conseil des ministres franco-allemands.

Il y en a encore pour douter que tout cela n'est que le top départ de l'Europe des régions qui va faire disparaître l'Europe des nations et les nations elles-mêmes ?

Et ces engagements réciproques n'ont pas fait l'objet de consultation ni même d'information du peuple français.

Et ces engagements réciproques sont soigneusement cachés par la presse aux ordres qui se mobilise à fond contre nos informations, en parlant de fake news, sans rien vérifier. Rien. Les journalistes se contentent de reprendre les communiqués de presse des traîtres Macron et Merkel.

Dis, maman, c'est quand la Révolution ?